



Fédération Française  
de Spéléologie

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2013

### **Membres du CA présents :**

Laurence TANGUILLE, Jean Pierre HOLVOET (samedi), José PREVOT, Jean Pierre SIMION, Robert DURAND, Olivier VIDAL (samedi), Fabrice ROZIER (samedi), Christian DODELIN, Jean Jacques BONDOUX, Didier CAILHOL, Jean Pierre BUCH., José MULOT

### **Membres du CA excusés :**

Dominique LASSERRE (pouvoir à Jean-Pierre SIMION), Claire COSTES (pouvoir à Jean-Pierre BUCH)

### **Communication Skype :**

Jean Louis GIARDINO, Bernard TOURTE, Florence GUILLOT, Michel RIBEIRA, Benjamin THOMINE

### **Présidents de régions :**

Christophe PREVOT, Raymond LEGARCON

**DTN :** Eric ALEXIS.

---

### 1. Convention DGSCGC : Vote

Présentation de la convention par Oliver Garnier et Bernard Tourte (par skype).  
Cette convention est l'aboutissement d'un processus de négociation engagé depuis 3 ans qui réaffirme la place des CTDS dans le dispositif des secours. Il n'a pas été possible d'intégrer, dans la convention, le principe de l'indemnisation des sauveteurs sur la base de la vacation des sapeurs-pompiers. Une annexe à cette convention définit la convention départementale cadre qui sera adressée aux CDS pour la mise au point de leur nouvelle convention.

Vote pour l'approbation de la signature de la convention.

#### **VOTE :**

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

#### **DECISION :**

Le CA approuve la signature de la convention



2. Gratuité des secours : quelle évolution législative ?  
Compte rendu rencontre avec les parlementaires

La Présidente fait le compte rendu de la rencontre avec les parlementaires, membres de la commission des lois, qui a eu lieu le 27 novembre 2013 à l'Assemblée Nationale au sujet du projet sur l'encadrement de la gratuité des secours. Le projet n'est pas inscrit à l'ordre du jour des débats et semble soulever de telles difficultés réelles de mise en œuvre qu'il est peu probable qu'il aboutisse. Le député de l'Isère se propose de prendre contact avec un certain nombre de signataires du projet et de nous faire un retour. La vigilance doit être maintenue sur ce sujet et des rencontres sont à prévoir avec les députés à l'origine du projet.

3. Rôle du coordinateur de pôle : validation de la définition du rôle de coordinateur

Jean-Pierre Holvoet a rédigé une note fixant les feuilles de route pour les coordinateurs de pôles pour 2013. Le bilan sera inclus dans le rapport moral présenté à la prochaine assemblée Générale. Ces feuilles de route fixent les axes de travail en lien avec la politique de la Fédération

Vote pour la validation de la définition du rôle des coordinateurs de pôle

<b>VOTE :</b> Pour : 12                      Contre : 0                      Abstention : 0
<b>DECISION :</b> Le CA approuve cette définition

4. Tour de table des pôles : dossiers en cours, projets

Pôle santé secours :

Olivier Garnier, responsable du pôle, fait état des travaux en cours : validation de la convention nationale, il indique qu'il y a beaucoup d'activités dans la commission.  
Jean-Pierre Buch Président de la comed fait part des différences d'approche qu'il y a entre la comed et le SSF, notamment sur le point du certificat médical.

Pôle communication :

Jean-Jacques Bondoux, responsable du pôle, fait état du peu d'activités de la CREI actuellement. La prochaine nomination d'un président devrait lui permettre de retrouver un fonctionnement normal.

Commission publications : mise en place du nouveau fonctionnement de l'équipe, rédaction de spelunca. Pas de points particuliers à noter.

Commission communication : carte de vœux 2013 en cours de préparation, dossier de presse à terminer, mise à jour régulière des supports de communication.

Pôle patrimoine :

Robert DURAND, responsable du pôle fait le point sur le dossier Eurovia et sollicite l'avis du CA pour faire appel du jugement du tribunal de Rodez compte tenu du faible montant d'indemnisation attribué à la FFS qui couvre à peine les travaux de nettoyage de la cavité.



## Vote pour faire appel du jugement

### VOTE :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### DECISION :

Le CA approuve la décision d'appel du jugement

#### Pôle développement :

Fabrice Rozier déplore le manque de forces vives bénévoles mais salue le travail d'appui des cadres techniques pour faire fonctionner les actions au sein des axes de développement.

Les actions marchent bien : weekend EDS, label jeunes, etc...

L'axe développement est un axe prioritaire pour lequel il est nécessaire de s'inscrire dans des démarches de partenariats avec d'autres structures. Ceci pose la question liée à la création d'emploi au sein des CDS et CSR, notamment dans les centres urbains. Toutefois, ceci ne prend tout son sens que si les projets existent au sein des structures et que l'on considère que les bénévoles ont besoin de l'appui d'un professionnel pour faire aboutir leur projet.

Le débat porte également sur les capacités réelles des CDS, notamment les CDS non karstiques à s'engager à devenir employeurs, ainsi que sur le profil de poste de ces emplois.

Un axe important : le « développement de l'accueil » dans les clubs et la notion de club accueillant.

#### Pôle vie associative :

Démission de Marie Ferragne. Les activités de ce pôle sont comprises dans le périmètre du secrétariat général.

La mise à jour du dossier memento a été amorcée et devrait aboutir en 2014.

#### Pôle enseignement :

Claire Coste étant absente, Jean-Pierre Holvoet intervient.

L'harmonisation des documents administratifs et l'informatisation de l'inscription des stages au calendrier sont achevées. L'informatisation sera complétée pour la saison 2015 par l'inscription des stagiaires et la réalisation des comptes rendus normalisés.

Jean-Pierre Holvoet aborde le point du rapport d'orientation prévoyant la création d'un centre de formation. Actuellement, le constat est fait que la Fédération est sollicitée sur plusieurs demandes de formation qui pourraient permettre à la FFS de mettre en œuvre un centre de formation sur la base du numéro d'agrément de la FFS. Afin d'engager plus avant la FFS sur cette voie, il faut prévoir une présentation du sujet au CA de mars.

Le pilotage de ce dossier sera dirigé par Didier Cailhol et Jean-Pierre Holvoet prenant en compte les deux composantes, centre de formation et bureau d'étude technique.

#### 5. Musée : présentation du projet « offrir un regard vers le milieu souterrain »

Intervention de Benjamin Thomine, Président du CDS 07 par Skype.

Présentation du projet de créer un centre muséographique du milieu souterrain à Vallon pont d'arc. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les élus du Sud-Ardèche et du Conseil Général ainsi que les chargés de mission du SMERG et du grand projet Rhône-Alpes autour de l'espace de restitution de la grotte Chauvet. Les accords politiques de principes sont acquis, il

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire) de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)



reste à valider la faisabilité financière. Pour cela, il est nécessaire d'engager une étude avec une assistance à maîtrise d'ouvrage qui est à déposer auprès du FRACET avant le 31 décembre 2013. L'étude est évaluée à 20K€ TTC et est subventionnable à hauteur de 50 % par le Conseil Régional Rhône-Alpes. Les conclusions de l'étude sont attendues pour le deuxième trimestre. La procédure de désignation du prestataire devra répondre au règlement financier de la FFS.

**Vote pour l'engagement d'une étude et de dépôt de demande de financement auprès du FRACET**

**VOTE :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**DECISION :**

Le CA approuve l'engagement de l'étude et la demande de financement

6. Convention de la grotte des Combes : un exemple de reconnaissance de nos compétences

Intervention de Benjamin Thomine qui rappelle le contexte de la signature de cette convention par le CDS à la demande du Conseil Général de l'Ardèche.

La cavité est inscrite dans le PDESI et est propriété du CG07 qui conditionnait la réouverture du site à la signature de la convention. Le CDS en est le gestionnaire et réalise le suivi environnemental et le suivi des équipements et reçoit une aide financière du conseil Général de l'Ardèche.

La convention positionne très précisément le CDS comme l'interlocuteur du Conseil Général et le CA se félicite de la reconnaissance des compétences du CDS 07 pour gérer cette cavité. Il est rappelé que le transfert de garde ne signifie en aucun cas transfert de la responsabilité personnelle des pratiquants quelle qu'elle soit.

7. Pratique en milieu scolaire : présentation par José Mulot des actions réalisées, exemples pour tous

Les actions menées par le CTN s'inscrivent dans le projet fédéral (cf. doc joint)

José Mulot note un manque de visibilité sur les projets ponctuels sauf pour ceux menés par les CTF. Il estime qu'il y a entre 4 et 5000 élèves qui vont sous terre chaque année.

Plusieurs établissements scolaires proposent des sections ou offrent la pratique de la spéléologie comme enseignement d'exploration : méthode pratique scientifique, tout enseignant de sciences peut développer un projet scientifique.

Trois expéditions ont un projet pédagogique : Haiti, Papouasie et Patagonie et prévoient des liens avec des établissements scolaires.

Grace à l'action engagée en Isère en 2013, la spéléologie est inscrite dans la fiche 40 du contrat pédagogique de l'Isère. Les encadrants seront prioritairement choisis parmi les structures labellisées par la FFS ce qui permet de mieux valoriser le label fédéral auprès des professionnels.

Le CA valide la proposition de stratégie visant à faire émerger les projets existants, les valoriser pour les transposer sur d'autres régions.



Toutefois, il convient de bien analyser comment tirer parti de ces expériences pour les reverser dans le milieu fédéral. Pour cela, il faut également engager les contacts avec l'UNSS, notamment à la faveur des raids et tout particulièrement de celui du Gard qui est une très bonne référence.

Le groupement des activités multisports de nature a porté un projet dans le Dévoluy visant à organiser, en 2014, un championnat du monde. Pour l'instant, l'avis de la FFS est réservé et le CDS 05 devra donner un avis.

Le site internet fédéral dispose d'une rubrique spécifique (lien) et tous les documents de référence y sont stockés. Cette rubrique va être plus largement valorisée auprès des CDS.

Le DTN attire l'attention du CA sur le fait que les budgets disponibles à la DTN sont limités et ne permettront pas forcément de répondre à toutes les sollicitations. Il rappelle aussi qu'il faut veiller à ce que l'action du CTN reste bien en lien avec l'action fédérale et non de l'éducation nationale

#### 8. Elections Présidence de la CREI et Présidence de la commission plongée

Élection CREI : liaison skype avec Florence Guillot

Elle rappelle qu'elle a posé sa candidature à la demande du CT CREI pour sortir du conflit. Elle affirme son envie de moralisation des échanges afin de faire plus attention à qui profite l'aide fédérale pour les stages et les expéditions. Les échanges entre Florence Guillot et le CA portent sur la politique de dynamisation des relations internationales via les conventions existantes ou à venir avec plusieurs fédérations étrangères. Florence Guillot affirme qu'elle attend les directives du CA pour s'engager dans cette voie, qu'il faut une analyse systémique et définir la politique de la FFS en matière de relations internationales, la CREI n'étant qu'un organe technique. Laurence Tanguille lui confirme qu'une feuille de route lui sera soumise. La CREI valorisera dans la revue fédérale « spelunca » certains CR d'expédition.

#### Vote pour l'élection à la Présidence de la CREI

<b>VOTE :</b>		
Pour : 7	Contre : 4	Abstention : 3

Après intervention de Raymond Legarçon, en tant que responsable de la commission de surveillance des élections et sur proposition d'Olivier Vidal et Jean Pierre Simion, le CA procède à un deuxième tour.

#### Vote pour l'élection à la Présidence de la CREI – 2<sup>ème</sup> tour

<b>VOTE :</b>		
Pour : 7	Contre : 3	Abstention : 4
DECISION : Florence Guillot est élue		



Election commission plongée : liaison skype avec Michel Ribeira :

Le poste est à pouvoir suite à la démission de Philippe Brunet qui reste Président-adjoint de la commission plongée.

Michel souhaite développer la communication au sujet de la plongée souterraine vers les spéléos. Il souhaite poursuivre et développer des collaborations avec les autres commissions du pôle enseignement ainsi qu'un travail en commun avec le SSF et la Comed.

Jean-Pierre Buch Président de la Comed est en attente de la liste des médecins plongeurs.

### **Vote pour l'élection à la Présidence de la commission plongée**

**VOTE :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**DECISION :** Michel RIBEIRA est élu.

#### 9. Assises des Risques Naturels

Suite à la présentation des enjeux par le coordinateur du pôle patrimoine, le CA confirme que ce sujet doit être traité par le pôle patrimoine et non par la commission secours.

#### 10. Bilan provisoire Budget 2013

A l'heure actuelle, le bilan provisoire est excédentaire mais toutes les actions, les stages ne sont pas encore saisis en comptabilité. Il semblerait que nous allions vers un équilibre.

#### 11. Budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel prend en compte les demandes des commissions et intégrera les propositions d'évolution majeures sur des projets particuliers. Il sera construit avec la projection de l'augmentation des cotisations votée. Le Conseil d'Administration de mars validera le projet de budget à soumettre à l'Assemblée Générale.

Olivier Vidal demande, au Conseil d'Administration, un vote concernant le remboursement d'une note de frais relative à son déplacement en tant que secrétaire général de la FSE pour l'Assemblée Générale de la FSE à Casola. Le bureau a décidé que cette note de frais ne relevait pas de la FFS puisque Olivier Vidal n'est plus délégué mais doit être prise en charge par la FSE. Olivier Vidal conteste cette décision.

### **Vote en faveur du remboursement de la note de frais d'Olivier Vidal.**

**VOTE :**

Pour : 0

Contre : 10

Abstention : 2

Pour : 1

Contre : 10

Abstention : 3

**DECISION :**

Le CA confirme la décision du bureau



## 12. Décentralisation

A la faveur du développement d'aven 2, le Conseil d'Administration aborde la question du maintien du statut des régions décentralisées. En effet, les fonctionnalités spécifiques qu'il est nécessaire de développer aboutiront à différencier l'offre de service entre les fédérés de ces régions et les autres. Fabrice Rozier et Christophe Prévôt font valoir le point de vue des deux régions concernées, en argumentant principalement sur la proximité que génère la décentralisation entre les structures au sein de la région. Proximité induite par la gestion des adhésions en local. Par ailleurs, la part financière supplémentaire liée au statut des régions décentralisées, (40 % des cotisations) constitue une ressource importante dont il convient d'évaluer précisément l'impact, afin de garantir aux 2 CSR leur fonctionnement. Le conseil d'Administration souhaite que ce sujet fasse l'objet d'une réunion avec le CSR Midi-Pyrénées.

## 13. Participation de la FFS au financement du Congrès Spéléologique Franc Comtois 2014, dans la mesure où ce congrès régional accueillera parallèlement l'AG FFS.

Une aide d'un montant de 1K€ sera attribuée pour l'organisation du congrès et de 2K€ pour les repas des élus (Grands Electeurs, membres du Conseil d'Administration).

## 14. Point réunions Grandes Régions

La réunion Grande région Nord-est aura lieu à Reims le 11 janvier 2014.  
La réunion Grande région Nord-ouest à Orléans le 25 janvier 2014, peut-être.  
La réunion Grande région Sud-est aura lieu à Cassis le 8 février 2014.  
La réunion Grande région Sud-Ouest aura lieu à Toulouse le 22 mars 2014

### Ordre du jour

Plan de féminisation, centre de spéléologie à Vallon Pont d'Arc, Spelunca, Rapport orientation.

## 15. Aven 2 : point d'étape

Web Plus a commencé sa mission de création de Aven 2 pour une fin de mission début avril. Lors de la réunion de bureau de janvier, il sera possible de voir la charte graphique du projet et le fonctionnement des premières fonctionnalités.

Il est rappelé l'engagement des deux régions à prendre en charge le surcoût lié au développement d'Aven 2 pour prise en compte des demandes des deux régions, Lorraine et Midi Pyrénées.

## 16. Plan de féminisation : présentation du dossier, nouveau « fil rouge » fédéral

### Rappel du contexte :

L'inégalité entre les hommes et les femmes est un fait avéré dans notre société.

Le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative conditionne désormais l'octroi de subventions, pour toutes les fédérations, à la réalisation d'un plan de féminisation.

Le Conseil d'administration, lors de sa séance des 14 et 15 septembre 2013, a donc décidé d'engager le travail d'élaboration du plan de féminisation. Comme il s'agit d'un projet qui concerne l'ensemble des instances fédérales, le Conseil d'Administration a considéré qu'il





devait être réalisé au sein d'un groupe de travail animé par Jean Pierre Holvoet, Président adjoint.

La question du genre dans les groupes associatifs et notamment les associations sportives est récurrente mais s'éclaire d'une nouvelle dimension à la lumière du débat sur le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, présenté par la Ministre des droits des femmes. La fédération ne part pas de rien et beaucoup d'initiatives ont été prises dans un bon nombre de structures.

Le Comité de pilotage (tel que défini lors du Conseil d'Administration de septembre 2013) est composé de :

Animateur : Jean-Pierre HOLVOET

Membres :

Un président de CSR : Yves CONTET

Une présidente de CDS : Solen MONNIER ? (à confirmer)

3 administrateurs, coordinateurs de pôle : Claire COSTES pôle enseignement

Fabrice ROZIER pôle développement

Olivier GARNIER pôle santé-secours

Le DTN : Eric ALEXIS

Ce comité aura pour mission de valider la démarche conduisant à l'élaboration du plan de féminisation et à s'assurer de son exécution et de son efficacité.

#### 17. Médailles : présentation par Jean-Pierre Simion des critères propres à chaque demande

Il faut distinguer les médailles « jeunesse et sports » et les grands ordres du Mérite, de la Légion d'honneur ou palmes académiques.

Les premières visent à récompenser l'investissement fédéral associatif et sont portées au niveau local sauf les médailles d'or demandées au niveau fédéral pour les responsables nationaux ou les Présidents de CSR.

Critères de choix : image de la spéléo et image de la FFS en France ou à l'étranger

IL est décidé d'envoyer une enquête auprès des adhérents pour établir la liste des médaillés ainsi qu'aux CSR et CDS.

La FFS fera une demande pour chacune des promotions des ordres majeurs.

Liste des membres d'honneur qui seront distinguées à la prochaine assemblée générale 2015 : proposition Monique Rouchon, Denise Soulier, Jo Marbach et Daniel Prévôt

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, la création d'une médaille interne à la FFS : La commission communication fera une proposition pour l'assemblée générale 2014.

#### 18. FSE : organisation de la FSE. Position de la FFS

Didier Cailhol estime que le compte rendu fait par le Président de la FSE n'est pas fidèle puisqu'il a demandé le vote à bulletin secret 3 fois et que cela lui a été refusé à chaque fois.

Christian Dodelin, Président de la commission secours de la FSE, explique la genèse de la création de cette commission. Laurence Tanguille s'étonne que la FFS n'ait pas été associée à



cette décision et qu'à aucun moment le Conseil d'Administration n'ait été associé à la décision de la FSE de créer cette commission, en dehors d'une information faite sur une intention à l'Assemblée Générale de Marbella.

La FFS ne cautionne pas la situation actuelle à la FSE qui fait que des personnes non déléguées de leur pays et non membres de la Fédération en soient les dirigeants. Avant de prendre toute décision concernant le maintien ou pas de la FFS au sein de cette structure, il est décidé d'inviter le Président de la FSE à rencontrer le bureau ainsi que les délégués lors de la prochaine réunion du bureau.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration étudie les voies de recours pour faire modifier les statuts de la FSE.

**19. Association internationale de canyoning : présentation par Jean-Louis Giardino (liaison Skype)**

Lors du RIC de Madère une quinzaine de structures de différents pays ont engagé l'idée de structurer l'activité au niveau international.

Le but est de développer les relations entre les acteurs du canyoning dans tous les pays et d'assurer la continuité des RIC (Rassemblement international de Canyoning) dans l'esprit associatif et fédéral.

Il s'agira d'une association d'associations.

La Présidente de la FFS a sollicité l'avis de l'UIS sur le sujet lors du congrès international à BRNO, elle relancera le secrétaire général de l'UIS sur le sujet ainsi que Philippe Audra, responsable de Speleo Genesis au sein de l'UIS, afin d'aborder ce sujet par l'aspect connaissance du milieu. Proposition de Christian Dodelin, Secrétaire adjoint de l'UIS, de créer une commission au sein de l'UIS sous réserve d'aborder le sujet via l'approche scientifique et géomorphologique

La FFS est leader dans la structuration de l'association internationale de canyoning et la commission Canyon rédige un projet de statuts et propose que le siège soit domicilié en France, au siège de la FFS.

La validation et normalement la création de l'association sont prévues lors du prochain RIC aux Baléares en mars 2014.

**Vote pour la domiciliation du siège de l'association au siège de la FFS**

**VOTE :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**DECISION :** Le CA approuve la domiciliation au siège de la FFS

**20. Karsteau : dernières évolutions**

Point d'avancement

Le sujet sera présenté à la réunion des Présidents de région.



Les évolutions sont validées par le Conseil d'Administration :

- L'accès aux bases de données se fera par un portail d'entrée multi thématique ouvert à tous.
- Les interfaces de navigation sont prévues en plusieurs langues
- Les interfaces de saisie et de consultation seront différenciées
- Toute personne non administratrice pourra déposer des remarques ou corrections dans un espace réservé
- La règle du « 2 clics » pour accéder à l'information sera généralisée
- Une interface simplifiée pour tablettes et smartphones sera développée.

A noter : L'adhésion des C.D.S. deviendra gratuite.

Une partie du financement est prévue via la subvention du Ministère de l'écologie.

Il convient de préciser les dates de rendu du projet qui restent imprécises.

Ce projet sera réinscrit dans la demande de subvention au Ministère de l'écologie 2014.

#### 21. Convention CRIS

Le projet de convention avec le Centre de Recherche et d'Innovation de l'université Lyon 1 dans le cadre de l'étude qu'il mène sur l'accidentologie en ski, alpinisme, et canyoning est soumis au CA. Il est demandé une modification de l'article 3, afin de faire apparaître clairement le nom de la FFS dans le document de restitution, la signature est adoptée par :

#### Vote pour la signature de la convention

**VOTE :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 2

**DECISION :**

Le CA confirme la signature de la convention

#### 22. Mécénat : présentation et vote de la convention de mécénat Fondation Petzl – FFS

La convention permet le cofinancement de la réalisation de didacticiels de formation réalisés par l'EFS. Le projet est engagé depuis 3 ans et piloté par le COSIF. Il est demandé de remplacer « descente de canyon » par « canyoning »

#### Vote pour la signature de la convention

**VOTE :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

**DECISION :**

Le CA confirme la signature de la convention

23. AGEK : demande du CDS 01 de la traduction de cette association en conseil de discipline

En réponse à la demande du CDS 01 et compte tenu de la complexité et de la récurrence de ce dossier, il est proposé d'engager une procédure disciplinaire visant à établir si l'AGEK contrevient aux règles d'adhésion à la FFS.

**Vote pour l'engagement d'une procédure disciplinaire**

**VOTE :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

**DECISION :**

Le CA valide l'engagement d'une procédure disciplinaire. La Présidente doit désigner l'instructeur dans les délais prévus par le règlement disciplinaire.

24. Modification de l'article 27 de notre Règlement Intérieur (à la demande de la LISPEL)

Sans objet

25. Association pour la Valorisation des Cavités Françaises à Concrétions : désolidarisation de la FFS

L'association prévoit dans ses statuts une place réservée pour la FFS. Après avis du Président du CSR Languedoc Roussillon et de Christophe Gauchon, le Conseil d'Administration décide de demander à l'AVCFC de retirer toute mention dans ses statuts faisant référence à la FFS ainsi que de cesser toute communication laissant croire que la FFS cautionne son activité.

**Vote pour la demande du retrait de la mention de la FFS dans les statuts de l'AVCFC**

**VOTE :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**DECISION :**

Le CA valide la demande, un courrier sera adressé au Préfet de l'Hérault et au Ministère de l'Ecologie.

26. Point sur les conventions et les partenariats

Contactez la Fondation de France pour mécénat des EDS

Dissocier le mécénat et sponsoring



## Point conventions

Partenaires	Convention ou partenariat signé le	expire le	Reconduction	Spelunca	Dotation matériel	divers	Montant	2013	2014
PELTZ	14/02/2013	14/02/2015	14/02/2015	1 pages dans les 4 revues			7350 /an	7350	7350
Fondation PETZL	2013	2015	non				9500	4750	4750
BEAL	10/06/2011	01/07/2013	Tacite pour 12 mois	1 encart calendrier des stages	en cours de livraison pour 2013		non		
EXPE	14/03/2013	14/03/2014	non	1 pages dans les 4 revues			600		
GAP	30/05/2013	1er juin 2017	non				Recettes Publicitaires	6480	
GRAS SAVOYE	25/04/2013	31/05/2013	non			50 ans de la FFS	5000	5000	
Courant	05/04/2013	31/05/2013	non		4700	50 ans de la FFS	3200	3200	

### 27. Spélimage : évolutions et perspectives

Cette manifestation devrait prendre plus d'ampleur et permettre à ce festival de s'inscrire dans la lignée du festival de la chapelle en Vercors. Pour l'instant, le festival consiste en une soirée projection. La commission audiovisuelle sera sollicitée pour travailler à l'évolution de ce festival, en lien avec le CDS 84 et le club Ragaïe qui en est la cheville ouvrière.

### 28. CNDS

Pour la campagne 2014, la tendance est annoncée pour remonter le plancher des demandes de subventions. Cette demande émane du Ministère mais aussi du mouvement sportif. Plusieurs fédérations, dont la FFS, ont cependant fait valoir la nécessité de maintenir des seuils permettant aux petits clubs sportifs de pouvoir faire des demandes car une forte augmentation des seuils aura probablement des conséquences importantes sur ces structures. Il est important de rappeler aux clubs et CDS, la nécessité de fonctionner en tête de réseau et de faire remonter les actions aux niveaux des CDS pour pouvoir continuer à émarger au CNDS. Quelques départements se sont déjà ainsi organisés. Il faut favoriser les échanges sur la liste « gecdsr@ffspeleo.fr » pour que cette pratique se généralise.

